



Le compte-rendu

Quartier ouest du nant d'Arvillon - Lundi 2 Mai

Présents : Claude Chambel, Jean-Michel Paget, Laurence Brondex, Nicolas Marin, Sabine Berthelot, Damien Sudreau, Fabrice Peltier, Alain Veillard, Gisèle Jacquier



1/ La présentation des réalisations et des projets de l'équipe

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

Monsieur le Maire a présenté les grandes opérations qui ont été livrées :

- L'aménagement de la Barotière dans le centre du village (131 136€ HT dont 68 454€ de subventions – un site qualitatif digne du centre du village et des commerces)
- La réception de l'immeuble du Clos de l'Aiguille Verte (7 logements, 6 familles installées à l'année et 1 logement conservé par la commune occupé lui aussi à l'année)
- Relamping du stade de foot et réfection du terrain de tennis (27 354€ HT dont 9 354€ de subventions – passage en LED avec économies d'énergie importantes)
- Rénovation du réseau d'adduction en eau potable et enfouissement des réseaux secs au Bouchet (420 000€ dont 300 000€ de subventions)

Il a aussi présenté les principaux projets actuellement en cours :

- Le chantier du plan d'eau biotope qui a démarré en septembre 2021 (2 700 000€ HT dont 1 050 000€ de subventions du Département, de la Région et de l'Etat).
- La Maison de l'Enfance pour lequel l'Avant-Projet Détaillé a été validé en séance du 25 avril 2022 (projet proposant 36 places en crèche contre 25 actuellement, 70 à 80 places en périscolaire et un réfectoire pour les maternelles). Ce projet de 7 000 000€ HT ingénierie incluse ne sera lancé que s'il obtient au minimum 25% de subventions.
- Le projet de création de logements à l'année, via un Bail Réel Solidaire. Des premiers contacts ont été pris avec les deux Offices Fonciers Solidaires présents en Haute-Savoie pour connaître la faisabilité d'un tel projet. Le tènement foncier identifié serait celui situé en face de l'immeuble « Le panoramique » et de la station essence, entre le parking du PLM et le centre d'hébergement de Notre-Dame du Christomet. Il s'agit d'une parcelle communale, à proximité du centre village, classée en zone constructible et qui serait idéale pour accueillir des logements permanents de manière durable.
- L'aménagement du centre village pour lequel une concertation va être lancée à l'automne 2022.
- Le chantier de la retenue collinaire qui a démarré en août 2021 et s'achèvera cette année (financé par le SIVU dont 52% par la commune de Combloux, subventionné à hauteur de 1 600 000€ par la Région et le Département).

Il est ensuite revenu sur la politique de transition du territoire avec les dispositifs pour favoriser les déplacements à pied et à vélo (aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, service de location de vélo à assistance électrique, pédibus...) et l'obtention du label Flocon Vert qui vient reconnaître l'engagement de Combloux dans les politiques de transition écologique.

Une étude concernant l'extension du service de navettes intra village est actuellement en cours. Elle doit permettre aux élus de définir un nouveau schéma de desserte avec de nouvelles lignes, des horaires optimisés et des modes de transports adaptés.

2/ Les échanges avec les riverains

CENTRE - VILLAGE

Que va devenir l'ancien bâtiment qui abrite les Galopins ?

L'équipe municipale lancera une réflexion sur le devenir des bâtiments libérés par la construction de la Maison de l'Enfance lorsque le feu vert aura été obtenu pour lancer le chantier de la Maison de l'Enfance. C'est-à-dire lorsque les 25% de subventions auront été obtenus.

Que va devenir le Fredi ?

Dans le cadre du schéma d'aménagement du centre-village le Fredi doit être démoli. Ce bâtiment vétuste a été acheté par la collectivité en 2017 car il se situe à un emplacement stratégique pour le centre. Démolir ce bâtiment doit permettre de retrouver de l'espace public pour créer des espaces de vie.

Prévoyez-vous des logements pour les seniors ?

Dans le cadre de la révision générale du PLU nous abordons ce sujet pour pouvoir réserver des emplacements à l'accueil d'établissements pour nos aînés notamment sur le secteur du centre village.

Où en est le projet de cabaret ?

Après 18 mois de travail avec le porteur de projet, ce dernier a décidé de se retirer pour plusieurs raisons.

Le temps tout d'abord car la commune doit attendre la fin de la révision du PLU pour pouvoir procéder à la modification du zonage sur le terrain qui devait accueillir le projet.

L'augmentation des coûts des matériaux de construction ensuite qui fait craindre un projet trop onéreux.

Pensez-vous à construire une salle des fêtes ?

C'est une réelle envie pour l'équipe de pouvoir construire une salle des fêtes, l'emplacement a déjà été identifié, ce sera en contrebas du podium de la Mairie pour pouvoir bénéficier des parkings déjà présents autour de la Mairie, construire un bâtiment avec une vue sur le Mont-Blanc et limiter les nuisances avec le voisinage.

DOMAINE SKIABLE

Quelles sont les caractéristiques de la retenue collinaire ?

La nouvelle retenue collinaire de Pertuis a une capacité de stockage de 100 000m³. Son alimentation se fera par prélèvement dans le Foron, le Nant d'Arvillon, le Vernet et le drainage des Salles. L'eau sera prélevée aux périodes de hautes eaux soit au printemps et au début de l'été. Des périodes et des débits précis de prélèvements ont été autorisés dans l'arrêté d'autorisation environnementale délivré le 25 février 2021.

Comment s'est passée la saison d'hiver ?

Ce fût la meilleure saison pour la SEM des Portes du Mont-Blanc avec un chiffre d'affaires TTC de 12 millions d'€ et +19% de fréquentation sur le domaine skiable. Ces bons résultats permettent de continuer à renforcer la confiance des partenaires banquiers pour obtenir des prêts pour le financement du remplacement du télésiège de Beauregard et de la télécabine du Jaillet.

Que va-t-il se passer au niveau du front de neige ?

Une étude de réaménagement du front de neige a été lancée. Elle va permettre de déterminer les conditions d'équipement du pied des pistes pour favoriser le parcours client, permettre d'absorber le flux de nouvelles clientèles issues de la réhabilitation du bâtiment du GAN (800 lits), de la création de la copropriété « L'alpage » (40 appartements), de la nouvelle résidence de tourisme « les chalets des pistes » (80 appartements – 400 lits) et de l'extension de l'hôtel Alpen Valley. La réflexion, qui se fera en concertation avec la population et les socioprofessionnels, doit aussi permettre de déterminer les services qui seront à proposer dans ce secteur (commerce, dépôt de pain, supérette, etc.).

Comment sont priorisés les investissements pour les remontées mécaniques sur le domaine ?

Deux priorités sont clairement identifiées aujourd'hui : le remplacement du télésiège de Beauregard, qui approche de ses 40 ans d'exploitation et la télécabine du Jaillet, exploitée depuis 1979. Pour réaliser ces investissements, la délégation de service public doit être modifiée. C'est un gros dossier qui est mené en collaboration entre toutes les communes du SIVU Espace Jaillet (Sallanches, Cordon, Combloux, Demi-Quartier, Megève et La Giettaz).

Quel est le calendrier pour le changement du télésiège de Beauregard ?

La DSP devant être modifiée, le changement du télésiège de Beauregard, en lieu et place de la ligne actuelle, sera le premier investissement à réaliser à la signature de la nouvelle DSP. Il est donc clairement fixé comme objectif le remplacement de cet appareil à l'été 2023.

SECURITE ROUTIERE

Prévoyez-vous un trottoir depuis le pont d'Arvillon jusqu'au village ?

Un cheminement piéton est prévu sur cet axe dangereux pour les mobilités actives. Néanmoins, l'ensemble des acquisitions foncières ne sont pas terminées et il n'est donc pas possible pour l'instant de réaliser un cheminement piéton de type trottoir ou chemin indépendant.

Pouvez-vous ralentir la vitesse des voitures sur l'ancienne route de Combloux ?

Les élus sont conscients de ces problématiques de vitesse et de sécurité pour les piétons. Ces demandes seront étudiées dans le cadre des prochaines préparations budgétaires.

TRANSPORTS SCOLAIRE ET EN COMMUN

Pouvez-vous prévoir un éclairage à l'arrêt de car scolaire au départ du chemin d'Arvillon ?

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la commission cadre de vie.

Pourquoi le transport scolaire primaire a-t-il été supprimé ?

Le transport scolaire a été supprimé pour les primaires à partir de la rentrée 2015. Le service coûtait 135 255€ pour la commune et il bénéficiait à 50 enfants sur 5 circuits (Médonnet*2, Diekholzen*2 et

le Crêt). La participation des familles était de 3 780€. Le coût par enfant pour la collectivité était de 2 705€ par enfant par an. Considérant le coût élevé et le fait que le service n'était pas utilisé régulièrement par les familles il a été décidé d'arrêter ce transport.

FIBRE OPTIQUE

Quand va arriver la fibre optique ?

Le chantier « fibre optique » a pris du retard. Les élus sont mobilisés sur ce sujet auprès du SYANE qui est compétent en la matière. Certains sous-traitants mandatés par le SYANE et en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire haut savoyard ont fait faillite, il n'y a pas de remplaçant et le calendrier se rallonge de 12 à 18 mois. Ainsi la couverture totale du territoire communal en fibre optique pour les particuliers annoncée entre début 2022 et mi 2023 n'est plus d'actualité.

URBANISME

Est-ce que les ZAN seront intégrées au nouveau PLU ?

Le ZAN est une disposition issue de la loi Climat et Résilience. Cet acronyme signifie Zéro Artificialisation Nette des sols. Il est fixé à l'horizon 20250, avec une réduction du rythme d'artificialisation des sols qui doit atteindre au moins 50% sur le territoire national en 2030. Une commune comme Combloux, qui a consommé beaucoup de foncier durant les dernières années, est d'autant plus considérée comme une collectivité devant faire des efforts. La réduction de 60 hectares de terrains constructibles dans le PLU actuel et le fléchage d'orientations d'aménagement et de programmation sur des zones déjà artificialisées intègre d'ores et déjà de nombreuses exigences liées au ZAN.

JEUX

Allez-vous remettre des jeux au-dessus du plan d'eau ?

La tyrolienne a été démontée car elle ne répondait plus aux normes de sécurité. La commission municipale travaille actuellement au remplacement de ce jeu ainsi qu'au développement de nouvelles structures de jeux sur ce secteur.

SENTIERS

Est-ce qu'il va y avoir des nouveaux chemins de montagne ouverts cet été ?

Cette année il n'y aura pas d'ouverture de nouveau sentier piéton en montagne. A titre d'informations, le budget consacré annuellement aux sentiers est de 30 000€ permettant principalement la remise à niveau des chemins et la reprise des renvois d'eau.

DEBLAIS

Comment vous gérez les déchets inertes ?

La politique de gestion des déchets inertes est un dossier qui doit se traiter à l'échelle intercommunale. A Combloux, il n'y a pas d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI). La volonté communale est de favoriser la gestion des déblais excédentaires des chantiers réalisés à Combloux sur le territoire communale. Des demandes d'autorisation en ce sens permettent à la commune de réguler ces activités, lorsque les entreprises respectent la règle. La volonté est toujours de trouver le bon mode de fonctionnement mais c'est un sujet complexe difficile à gérer.

REPARATIONS

La chaussée est glissante à l'entrée du chemin du Médonnet

Reprendre la pierre fendue et la barrière cassée à droite de la chapelle